



### ÉDITO

Ce début d'année a été très dense : Budget, loi APER, loi ZAN, STRADET...

Le terrible incendie de la maison chemin de la queue de la Brosse nous a profondément affectés et nous amène à réfléchir aux incendies de forêt lors de période de sécheresse.

Une étude de raccordement au réseau d'eau potable avec installation de bornes incendie vient d'être lancée. Les études de transfert de compétence eau et assainissement lancées par la CCSSO ont commencé.

Le transfert de compétences devra être fait au 1<sup>er</sup> janvier 2026 comme imposé par la loi NOTRe (loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République).

Comme prévu, l'étude indique que le montant de la surtaxe « eau et assainissement » est insuffisant, puisque l'impact de la hausse des taux d'intérêt ne vous a pas été répercuté, mais a été pris en charge par la commune.

Ce premier semestre s'est achevé joyeusement avec la fête de l'été et nous voilà déjà prêts pour la rentrée avec la traditionnelle brocante, le 15 septembre.

Christel Jaunet  
Maire d'Aumont

### LE POINT TRAVAUX



Aire de jeux, près de la bibliothèque, après travaux

### TRAVAUX 2023

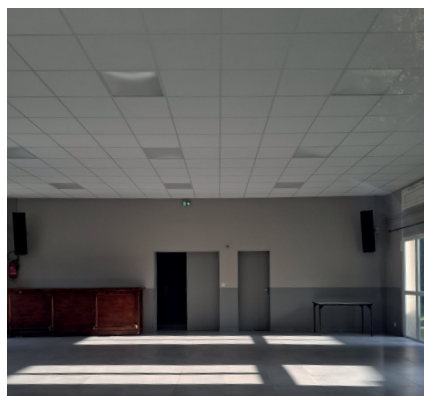
- Isolation du plafond et rénovation complète de la salle du lavoir : carrelage, peinture, plafond et lumière
- Réfection des murs extérieurs du cimetière
- Isolation du plafond de la maison communale
- Aire de jeux d'enfants
- Travaux d'enfouissement de la vidéo protection, route Apremont
- Fin de l'enfouissement du réseau électrique

Le montant total de ces travaux s'élève à **75 803 €** ; ils ont été réglés grâce à **54 403 € de subventions** (DETR, CG60 et CCSSO )

### TRAVAUX PRÉVUS SUR 2024

- Parement en moellon du pignon de la salle du lavoir
- Remplacement par des leds des lampadaires de la rue Louis Blanchet
- Enfouissement du réseau électrique Sente de la Fontaine
- Isolation et réfection de la toiture de la Mairie
- Mur parement moellon (cache poubelle) cour de la mairie (réalisé)
- Réfection du cimetière
- Étude du réseau des eaux pluviales
- Étude eau potable et défense incendie

**Des subventions ont été demandées auprès de la DETR, du Conseil départemental et à la CCSSO.**



Muret dans la cour de la Mairie, mur du cimetière et salle du lavoir après travaux, avec la nouvelle isolation au plafond

## INFOS ÉCOLES !



Notre village ne dispose pas d'école, mais nous avons, pour l'accueil de nos enfants, des accords avec les écoles publiques des communes de Senlis, Chamant et Apremont.

Par ailleurs, de nombreux enfants sont maintenant scolarisés à Notre-Dame (école conventionnée) qui mi-juillet nous a réclamé une contribution annuelle au fonctionnement de l'école, sur une base forfaitaire par élève, ce qui sera intégré dans notre prochain budget.

## Les Services de la CCSSO\*

**La Halte Garderie itinérante :** elle accueille les enfants de 4 mois à 4 ans. [halte.garderie@ccsso.fr](mailto:halte.garderie@ccsso.fr)

**Le Relais Petite Enfance :** vous propose une aide pour la recherche d'une assistante maternelle et pour la rédaction des contrats de travail. [pauline.evrard@ccsso.fr](mailto:pauline.evrard@ccsso.fr)

**La collecte et l'élimination des déchets :** le service collecte et traitement gère la demande de poubelles pour les déchets verts et pour les composteurs. Pour les refus de collecte, contacter directement la communauté de communes. [environnement@ccsso.fr](mailto:environnement@ccsso.fr)

**Le projet de Piscine pour la CCSSO** avance, l'emplacement retenu reste l'emplacement de la piscine actuelle, à Senlis (Groupe Sportif Senlis, rue Yves Carlier). Un marché de concession a été lancé.



**La Maison France Service :** une aide pour vos démarches administratives.

Tél. : 06 33 52 79 99

\* Communauté de communes Senlis Sud Oise

## Bien vivre à Aumont

### Entretien espaces verts

Concernant l'entretien du village, Jacky reste toujours notre homme de confiance, mais il ne travaille plus maintenant que 15h par semaine pour la Commune, et il est donc suppléé par plusieurs entreprises pour l'entretien des espaces verts.

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de désherber et nettoyer votre trottoir.

### Végétation qui dépasse sur la voie publique

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et ses haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.



### NUISANCES SONORES

Le calme de notre village est régulièrement mis à mal par les **abolements incessants** de quelques chiens. Merci à leurs maîtres de ne pas les laisser seuls à l'extérieur.

Par ailleurs, nous avons aussi reçu plusieurs plaintes pour tapages nocturnes. **Merci de respecter la tranquillité de vos voisins.**



### TENNIS

L'inscription pour avoir accès au court de tennis se fait à la Mairie

**Merci de rappeler à vos enfants qu'il est interdit de jouer au ballon sur le cours de tennis**

## À titre d'exemple, voici comment se planifient des travaux depuis la réflexion jusqu'à la réalisation

### Octobre 2024

Le conseil souhaite engager des travaux, demande de devis

### Janvier

Dépôt de demande de subventions

### Mai (fin)

1<sup>er</sup> accord de subventions

### Juin

Vote des travaux au conseil municipal

### Juin/juillet

Signature des devis

### Octobre 2025

Début des travaux (en fonction du planning de l'entreprise)

**Pour notre commune, au regard de son budget d'investissement initial, la demande de subvention est primordiale**





## La vie du village

**La fête de l'été**, organisée par l'association d'HaultMont, aura permis aux Aumontois de se retrouver en toute convivialité et aux plus jeunes de profiter de la structure gonflable !



## YOGA/PILATES

Besoin de bouger ? De réveiller votre corps ? De retrouver votre souplesse tout en calmant le mental ? De renforcer vos abdominaux profonds sans endommager votre plancher pelvien ?

**Retrouvons-nous le mardi, salle Amar à Aumont !**

**Je propose un cours de Hatha Yoga de 9h45 à 11h30** niveau intermédiaire (ou débutant pour des personnes en bonne condition physique)

**Tarif : 120 € par trimestre**

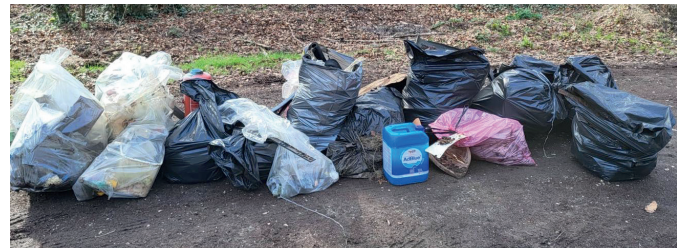
**Un cours de Pilates de 19h à 20h**

niveau débutant (mat 1) ou intermédiaire (mat 2)

**Tarif : 90 € par trimestre**

**N'hésitez pas à me contacter :**  
Sylvie 06 50 18 06 99

**L'opération « Hauts de France propres »** nous aura permis de ramasser de nombreux déchets aux abords du village. Nous ne manquerons pas de renouveler cette opération avec pour objectif de nettoyer, tous ensemble, notre environnement, pour le rendre agréable à vivre.



Des cours de yoga sont proposés à Aumont, salle Amar, le lundi soir (organisés par l'association de HaultMont) et le mardi (cours de Hatha Yoga et Pilates dispensés par Sylvie).

## URBANISME

Comme à l'accoutumée l'urbanisme reste la principale source de tension...

Une fois encore, **nous vous demandons de passer en Mairie vous renseigner avant d'entreprendre des travaux.** Cela nous évitera à tous des désagréments.

Nous vous rappelons que la commune, en site inscrit « Vallée de la Nonette », est soumise au règlement de son PLU et à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France.

**Vous pouvez télécharger le PLU sur le site Internet de la mairie : onglet « PLU dossier complet ».**



**Nous vous attendons nombreux le samedi 28 septembre à 10h** pour le traditionnel café mairie, un moment de convivialité et d'échange avec les membres du conseil municipal, autour d'un café et d'un croissant.

# Comptes administratifs 2023

## Dépenses de fonctionnement

► **Nos comptes sont stables avec une dépense 2023 en fonctionnement de 390 360 € répartie comme suit :**

• Dépenses générales :	122 550 €
dont :	
Électricité :	20 000 €
Entretien espaces verts	21 500 €
Vidéo, éclairage public	16 124 €
Honoraires avocat	6 071 €
Entretien des bâtiments	16 490 €
• Charges de personnel :	37 397 €
• Charges de gestion :	68 739 €
Élus, SDIS, PNR, CCAS, ect.	
• Charges financières :	19 398 €
Interêts / amortissements	
• FPIC / FNGIR :	142 094 €

## Dépenses d'investissement : 124 362 €

• Remboursement emprunt :	26 361 €
• Murs cimetière :	17 009 €
• Enfouissement des lignes électriques :	28 636 €
• Salle du lavoir/cuisine mairie	
Isolation maison communale	47 153 €

► **En reste à réaliser sur 2024, il reste à régler : l'aire de jeux, la peinture de la salle du lavoir et le solde des travaux d'enfouissement pour 178 287 €**

## RECETTES 2023

**Nos recettes de fonctionnement s'élèvent à : 480 773 €**

• Impôts et taxes :	436 172 €
• Dotations et participation :	25 907 €
• Revenus locatifs :	12 612 €

**Les recettes d'investissement sont de : 229 824 €**

• Taxe aménagement :	2 510 €
• Subventions :	43 990 €
• Amortissement :	9 226 €
• Excédent fonctionnement :	174 033 €

► **Nous avons un reste à réaliser d'encaissement de subventions de 69 507 €. En résumé, nous avons dégagé un excédent de fonctionnement de 90 413 € sur l'année. Nos investissements ont été financés sans recours à l'emprunt, grâce aux subventions et à notre excédent de fonctionnement.**

## Budget eau assainissement 2023

En avril 2023, UNE BAISSÉ DE 1€ SUR L'ENSEMBLE DES SUR-TAXES COMMUNALES EAU ET ASSAINISSEMENT A ÉTÉ VOTÉ par le conseil Municipal malgré la hausse des taux d'intérêt. Nous avons choisi d'utiliser l'excédent de fonctionnement.

Tous les raccordements n'ayant pas été effectués, le montant de la surtaxe d'assainissement a aussi été moins important sur 2023.

Les emprunts auprès de la Caisse des dépôts étant indexés au taux du livret A, nous avons réglé près de 52 000 € d'intérêts en 2024 contre 23 700 € en 2021.



## Budget 2024

Pour 2024, le Budget général de dépenses et recettes de fonctionnement reste similaire.

En recette, l'excédent reporté est de 263 999 €, il était de 328 333 € en 2023.

Compte tenu des restes à réaliser, un virement de 154 746 € sera effectué vers la section investissement.

### Mairie

1, rue Henri Dupriez 60300 Aumont-en-Halatte - Tél./Fax : 03 60 46 18 84  
aumontenhalatte@sfr.fr - www.aumont-en-halatte.fr - Aumont-en-halatte-Infos

### Heures d'ouverture au public

Lundi 18h/19h30 - Mercredi 10h/12h - Samedi 10h/12h (le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

### CCSSO

30, av. Eugène Gazeau 60300 Senlis - Tél. : 03 44 99 08 60  
accueil@ccsso.fr - www.ccsso.fr  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h